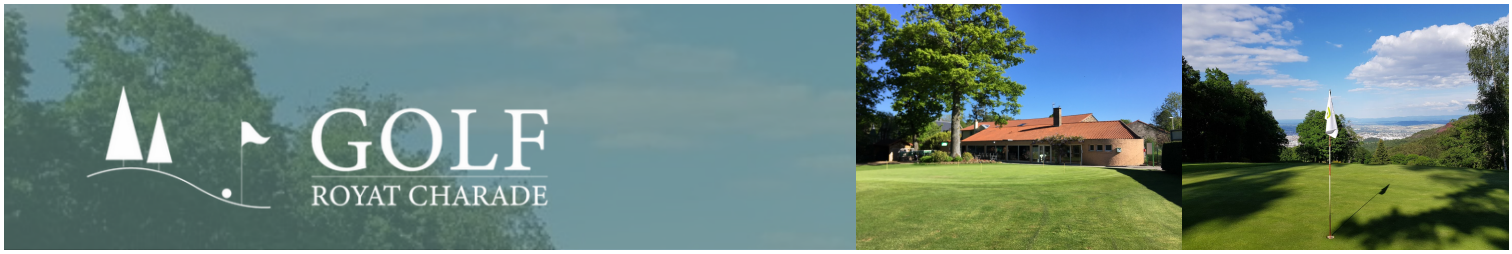

Challenge d'automne-hiver 2020

Règlement du challenge

1. GENERALITES

Le golf de Royat Charade propose d'organiser, après les compétitions du calendrier actuel qui se sont terminées le 18 octobre, un Challenge s'étalant jusqu'à la reprise 2021, soit environ fin mars.

Le principe de ce Challenge sera de comptabiliser les 5 meilleurs scores sur les compétitions organisées sur un certain nombre de dimanches de cet automne et hiver 2020/2021. Le nombre de ces compétitions n'est pas prédéfini car il dépendra évidemment des conditions météo, des restrictions qu'on pourrait nous imposer en lien avec le Covid-19, ainsi que de la disponibilité des organisateurs ; mais il semble raisonnable de penser qu'il sera possible d'en organiser une bonne dizaine sur la période concernée. En tout état de cause, il sera organisé chaque mois au maximum 3 compétitions, de manière à laisser le terrain disponible au moins un WE par mois.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être membre du club de Charade ou joueurs extérieurs, à jour de sa cotisation 2020, puis 2021, de sa licence 2020, puis 2021, et de son certificat médical 2020, puis 2021.
La participation aux compétitions de 2021 sera soumise aux conditions habituelles de la FFG, à savoir être à jour de sa licence ainsi que de son certificat médical.
Ce challenge est également ouvert aux joueurs extérieurs à jour de leur licence FFGOLF sous des conditions détaillées ci-dessous.

3. ENGAGEMENT :

Droit d'inscription : 25 euros par participant pour l'ensemble des compétitions de la période.
L'inscription au Challenge pourra se faire à tout moment de la période concernée auprès de l'accueil. Les résultats pris en compte pour le Challenge seront ceux obtenus après inscription.

Les personnes ne souhaitant pas participer à ce Challenge mais seulement aux compétitions au cas par cas pourront toujours le faire, selon les modalités habituelles (droit d'inscription de 5 Euros). Les joueurs extérieurs pourront participer au Challenge, en s'acquittant complémentairement d'un greenfee de 25 Euros à chaque compétition.

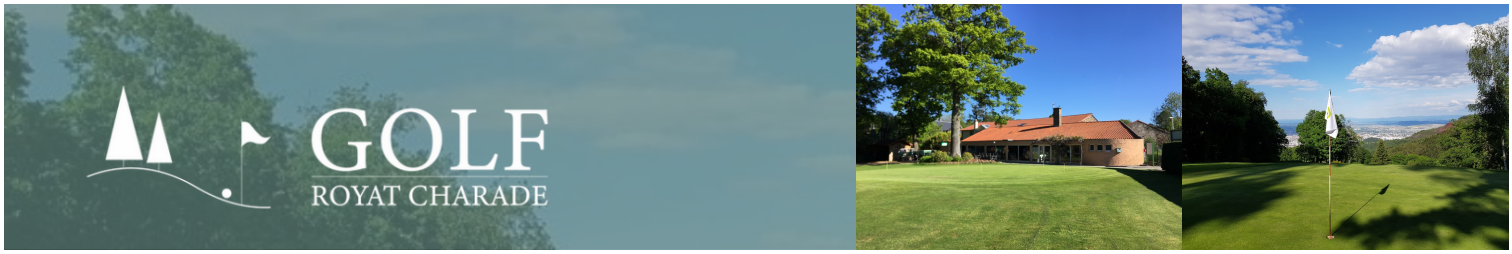

Si d'aventure il n'était pas possible d'organiser au moins 5 compétitions sur la période concernée, le Challenge serait annulé et les droits trop perçus remboursés (par exemple si seulement 4 compétitions auront été organisés, 5 Euros seraient remboursés à chaque participant, etc…)

4. FORMULE DE JEU :

Stableford pour toutes les séries
2 séries Messieurs (Index <=18,4, Index 18,5 à 54)
1 série Dames (Index <= 54)
En fonction du nombre de participants à ce Challenge, il sera possible de réduire à une seule série Messieurs.
Les index pris en compte pour la définition des séries pour le classement final seront ceux après la dernière compétition officielle de l'année 2020, soit le 18 octobre 2020

Le résultat de chacune des compétitions sera pris en compte pour la gestion des index.

Au terme de la période de ce Challenge, soit vers fin mars 2021, un classement sera effectué dans chaque série, basé sur le total des 5 meilleurs scores Stableford.

5. DUREE DU CHALLENGE

Le challenge d'Automne-Hiver 2020 débutera dès la première compétition de classement organisée en Novembre 2020 et se terminera lors la dernière compétition de classement de Mars 2021 incluse.

6. DOTATION

Dotation pour le 1er brut et les 3 premiers nets de chaque série, soit 12 lots au total sur la base de 3 séries.

Pour les membres du club, seuls les participants à jour de leur cotisation 2021 seront pris en compte pour la dotation.